

# Pages de Profils



## Volet 2

### Avertissement

Dans la présente analyse, on se restreint aux personnes âgées de 25 à 64 ans.

La forte hétérogénéité du niveau scolaire des immigrants présents en Nord-Pas-de-Calais est en grande partie liée à l'origine géographique. Les immigrants originaires des pays du Maghreb et de Turquie sont plus souvent sans diplôme que ceux venus d'Europe, exception faite du Portugal. Les immigrants belges et allemands apparaissent comme les plus diplômés. Même si le chômage est plus élevé pour la population immigrée prise dans son ensemble, quel que soit le niveau de diplôme, des disparités existent selon le pays d'origine. Les hauts diplômes n'empêchent pas les inégalités. Ainsi, parmi les immigrants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, il n'est pas rare de trouver davantage d'ouvriers et d'employés.

## Immigrés : le diplôme, une moindre sécurité face au chômage ?

Pierre Chaillot

Danièle Lavenseau

Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX  
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

Divers travaux d'études ont permis de montrer que la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'une qualification demeure un atout certain pour entrer sur le marché du travail. Elle constitue un moyen de diminuer fortement les risques de chômage, et ce d'autant plus que le diplôme ou la qualification est d'un niveau élevé [Pour en savoir plus](#). Le diplôme facilite-t-il également l'insertion professionnelle pour la population immigrée, est-il garant d'une meilleure égalité des chances devant l'emploi comme pour l'ensemble de la population ?

Il semblerait que les 42 000 immigrés actifs soient davantage exposés au chômage et rencontrent plus de difficultés pour accéder à l'emploi que le reste de la population. Apparaissent également des différences de niveau d'étude et de part de chômage selon le pays d'origine et le sexe.

## UN RATTRAPAGE DU DÉCALAGE

Le constat est vrai aussi bien au sein de la population immigrée que pour l'ensemble de la population régionale : la part de personnes sans diplôme augmente avec l'âge. Elle est plus élevée et atteint près de 70 % chez les immigrés âgés de plus de 60 ans, contre 30 % en moyenne régionale [Graphique 1](#). Alors qu'en moyenne, les femmes sont globalement plus diplômées que les hommes dans la région, le constat est plus nuancé au sein de la population immigrée. On observe à la fois, une part de diplômés de l'enseignement supérieur plus importante chez les femmes que chez les hommes pour les moins de 39 ans, mais également une plus grande proportion de femmes sans diplômes. Ce contraste au sein d'une même classe d'âge s'explique en grande partie par les différences d'origine de la population immigrée.

## LA NATURE DES DIPLÔMES DES IMMIGRÉS DIFFÈRE SELON LEUR ORIGINE

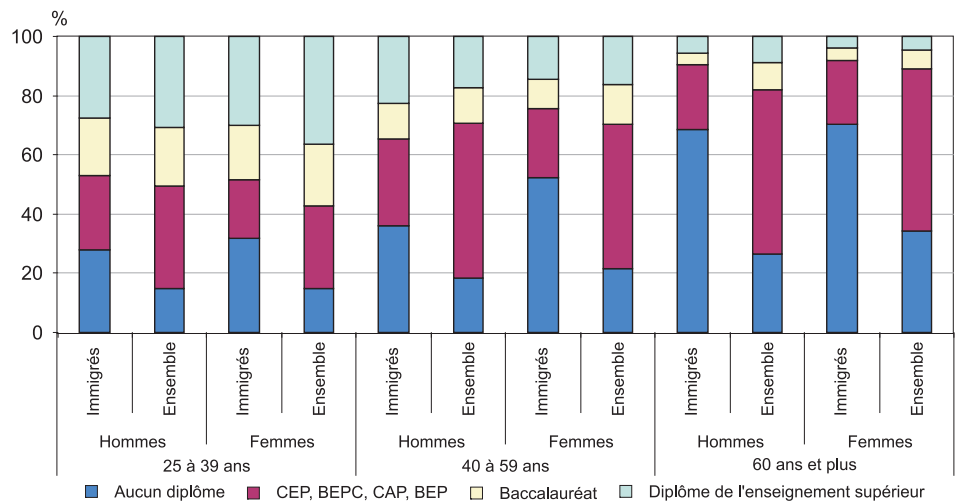
La longue histoire de l'immigration en Nord-Pas-de-Calais va de pair avec la présence aujourd'hui de populations immigrées âgées sur son territoire. La période d'arrivée des immigrants est très liée à leur origine géographique. Avant 1974, ces personnes originaires d'Europe et des pays du Maghreb sont venues pour y travailler. Dans les vagues d'immigration plus récentes, l'Asie et l'Afrique subsaharienne ont pris un poids plus important.

[Pour en savoir plus](#). Au fil du temps, les raisons de migration ont changé : l'immigration familiale a souvent pris le pas sur celle du travail. Actuellement, il existe une forte hétérogénéité du niveau scolaire selon les origines, liée pour partie à l'ancienneté d'implantation [Encadré 1](#).

Les immigrés originaires des pays du Maghreb et de Turquie sont plus souvent sans diplôme que ceux venus d'Europe, [Graphique 2](#) exception faite du Portugal. Ils présentent également une plus grande différence entre les hommes et les femmes. Ils sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur, exception faite

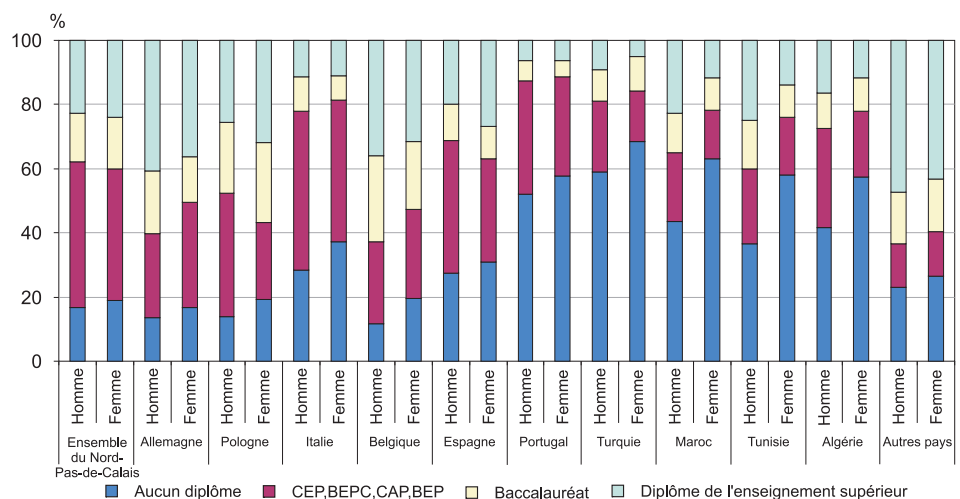
du Portugal et de l'Italie. Les immigrés belges et allemands apparaissent comme les plus diplômés. Les immigrés originaires des autres pays, moins présents dans la région, sont pour près de la moitié titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Une première inégalité entre immigrés d'Europe, immigrés du Maghreb et de Turquie et non-immigrés semble résider dans le niveau de diplôme. Le diplôme en France est un élément important d'accès à l'emploi et donc à la catégorie socioprofessionnelle à laquelle le salarié appartient.

**Graphique 1 : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DES HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS**



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

**Graphique 2 : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DES HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS SELON LE LIEU DE NAISSANCE**



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

## UN CHÔMAGE PLUS ÉLEVÉ QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE DIPLÔME...

En 2007, 65,2 % des immigrés âgés de 25 à 64 ans sont actifs contre 74,6 % des non-immigrés. Quel que soit le sexe ou le niveau de diplôme, la part d'inactifs parmi la population immigrée est supérieure ou au mieux égale à celle observée pour l'ensemble de la population régionale

↳ **Graphique 3**. Même si la part d'inactifs diminue avec le niveau de diplôme, les écarts les plus élevés entre population immigrée et non immigrée s'observent pour les femmes possédant le bac ou un diplôme du supérieur. Parmi les actifs, les immigrés hommes et femmes sont également plus touchés par le chômage. Si dans tous les cas, la part d'actifs ayant un emploi augmente avec le niveau de diplôme, celle de la population immigrée est toujours inférieure à la moyenne régionale et la part des femmes actives ayant un emploi est toujours inférieure à celle des hommes. Le niveau de diplôme influe fortement sur le niveau de chômage. Les immigrés les moins diplômés présentent des parts de chômage plus élevées

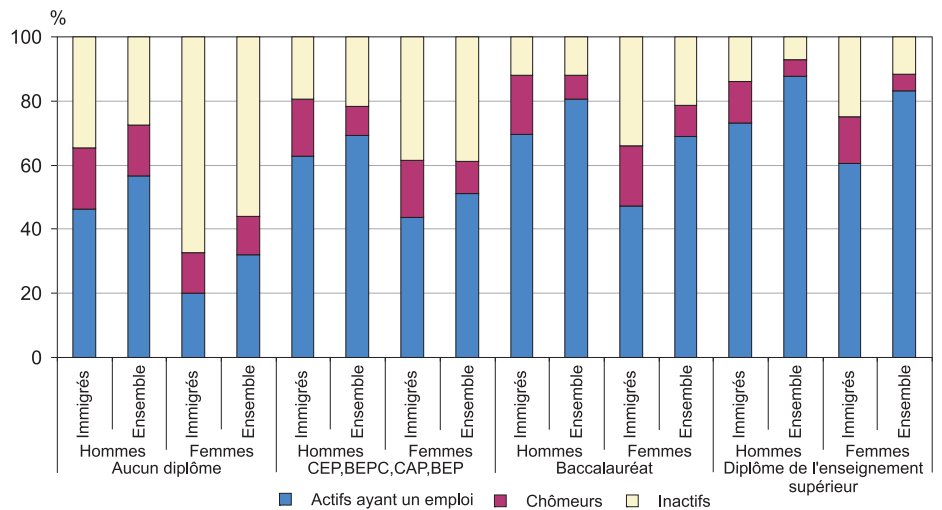
## ... SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Tout niveau de diplôme confondu, les parts d'actifs ayant ou non un emploi varient fortement selon le pays d'origine. Les immigrés qui présentent les niveaux de diplôme les plus faibles, présentent aussi des parts d'actifs ayant un emploi plus bas. Par exemple, les femmes nées en Turquie et dans les pays du Maghreb sont pour 60 % d'entre elles inactives

↳ **Graphique 4**. Une analyse toutes choses égales par ailleurs, une fois neutralisés un grand nombre d'effets structurels permet de montrer qu'un immigré a une probabilité 1,3 fois plus élevée d'être inactif qu'un non immigré. Cette analyse met aussi en évidence que les immigrés actifs nés en Europe (à l'exception de la Pologne) ont une probabilité égale voir supérieure aux personnes nées en France d'être en emploi. A contrario, ceux nés dans les pays du Maghreb et en Turquie ont une probabilité deux fois plus forte d'être au chômage.

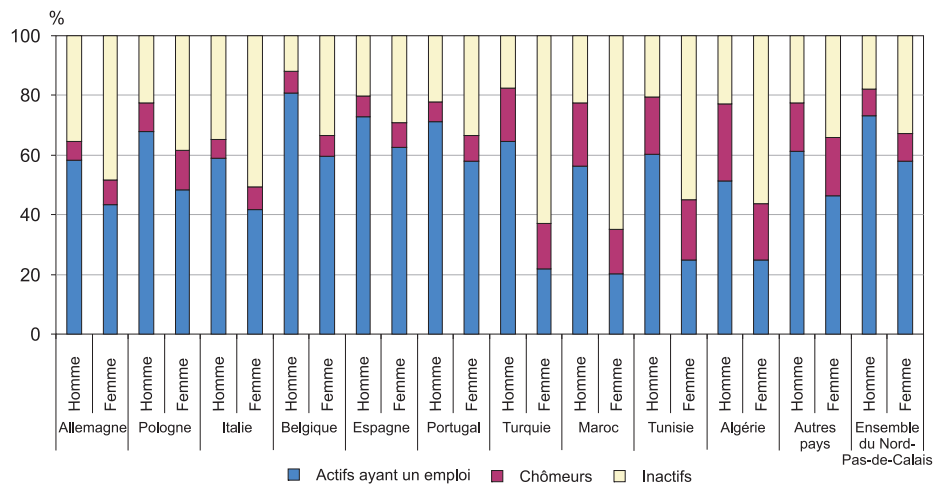
Ainsi, une autre inégalité face à la problématique de l'emploi entre les immigrés semble résider dans la provenance du pays

**Graphique 3 : STRUCTURE D'EMPLOI SELON LE DIPLÔME DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS**



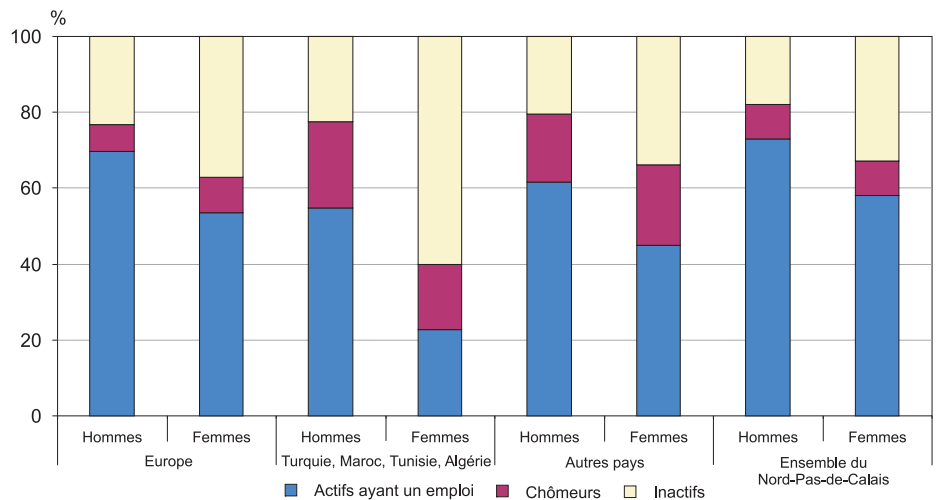
Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

**Graphique 4 : STRUCTURE D'EMPLOI SELON LE LIEU DE NAISSANCE**



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

**Graphique 5 : STRUCTURE D'EMPLOI SELON LE LIEU DE NAISSANCE REGROUPÉ**



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

d'origine. Les similitudes identifiées face à l'emploi entre les immigrés selon leur pays d'origine permettent de distinguer trois familles, les immigrés provenant des pays d'Europe, ceux de Turquie et des 3 pays du Maghreb et enfin les immigrés d'Afrique subsaharienne et d'Asie pour une plus faible part [Graphique 5](#).

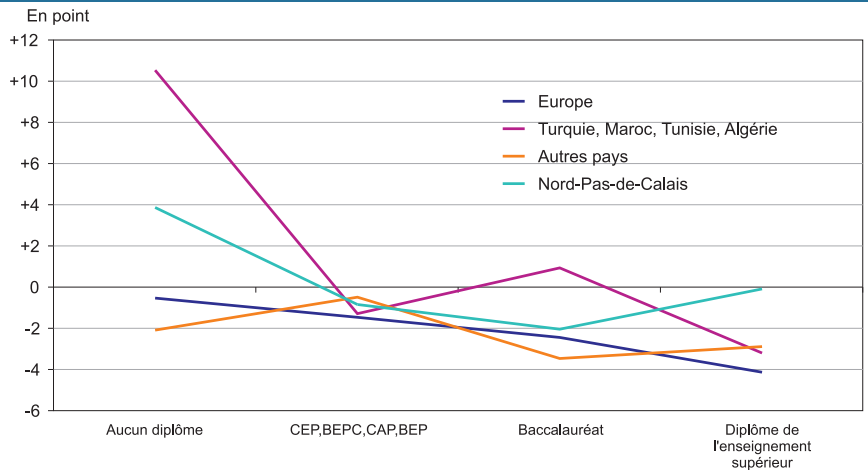
## LES HAUTS DIPLÔMES N'EMPÊCHENT PAS LES INÉGALITÉS

La différence de taux de chômage entre hommes et femmes diminue avec le niveau de diplôme pour l'ensemble de la région [Graphique 6](#). Pour les immigrés des pays d'Europe, le taux de chômage des femmes est toujours légèrement supérieur à celui des hommes avec un écart qui va croissant avec le niveau de diplôme. Pour ceux de l'ensemble Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie, il y a 10 points d'écart pour les sans diplômes, et ensuite la tendance s'inverse. Pour ces pays, la part des femmes inactives oscille autour des 60 %.

Les taux de chômage des immigrés sont particulièrement élevés pour ceux originaires d'Algérie, du Maroc et Tunisie et d'Afrique subsaharienne [Graphique 7](#). Il y a un effet dû aux différences d'âge entre ces groupes, mais pas uniquement. Le taux de chômage diminuant fortement pour les hauts diplômés, il est naturel de penser que les hauts diplômés offrent une plus grande égalité face à l'emploi entre la population des immigrés de toutes origines et des non-immigrés. Or les différences de taux de chômage des hommes par rapport à la moyenne régionale sont plus fortes pour les diplômés de l'enseignement supérieur que pour les sans diplômes. Une différence très nette apparaît entre les immigrés européens pour lesquels les écarts avec la moyenne régionale reste inférieur à 5 points et les autres immigrés. Les immigrés de l'ensemble Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie sont ceux pour qui la différence est la plus forte, dès le niveau CEP, BEPC, CAP, BEP l'écart est de 15 points et ne se résorbe pas avec des diplômes plus élevés.

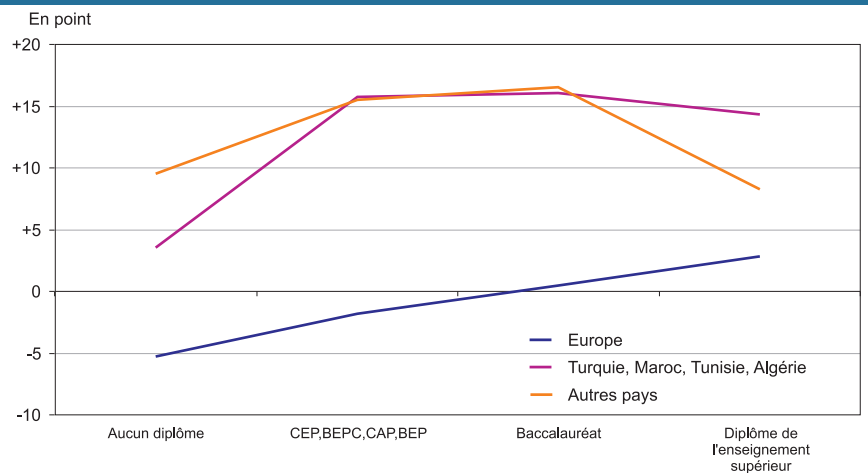
Des écarts importants subsistent entre les immigrés originaires d'Europe ou non. Pour les immigrés possédant des diplômes de l'enseignement supérieur, les parts d'actifs ayant un emploi varient selon le pays de naissance [Graphique 8](#). Les hauts diplômés immigrés des pays du Maghreb et de Turquie

### Graphique 6 : DIFFÉRENCE DE TAUX DE CHÔMAGE ENTRE HOMMES ET FEMMES



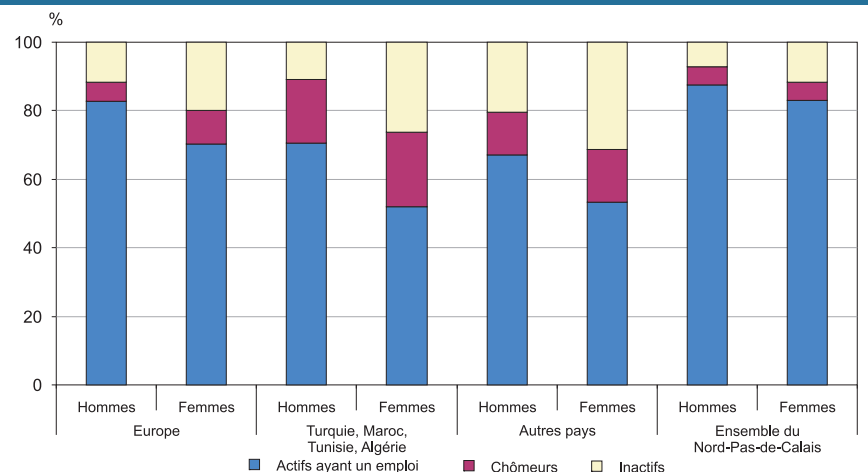
**Guide de lecture** : chaque point du graphique représente l'écart de taux de chômage observé entre hommes et femmes. Une valeur positive indique un taux de chômage des hommes supérieur à celui des femmes. Ainsi, pour les titulaires du baccalauréat dans l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, on constate un taux de chômage des hommes inférieur de deux points à celui des femmes. A l'inverse pour l'ensemble constitué par Turquie, Maroc, Tunisie et Algérie, le taux de chômage des hommes est supérieur d'un point à celui des femmes. Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

### Graphique 7 : DIFFÉRENCE DE TAUX DE CHÔMAGE ENTRE IMMIGRÉS ET POPULATION RÉGIONALE



**Guide de lecture** : chaque point du graphique représente l'écart de taux de chômage observé entre les immigrés et la population régionale. Une valeur positive indique un taux de chômage des immigrés supérieur au taux régional. Ainsi, pour les titulaires du baccalauréat, on constate un taux de chômage des immigrés non européens supérieur de 15 points au taux de chômage régional. Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

### Graphique 8 : STRUCTURE D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

présentant des parts plus faibles que ceux des pays d'Europe. Le niveau d'étude ne suffit donc pas à garantir des situations équivalentes devant l'emploi. La distinction des plus ou moins de 50 ans ne change pas ce résultat. La structure démographique n'explique donc pas non plus cette différence.

Aux différences d'accès à l'emploi s'ajoutent également, pour les populations actives occupées, des différences de situations socioprofessionnelles et de type d'emploi renforcées par rapport à la moyenne régionale.

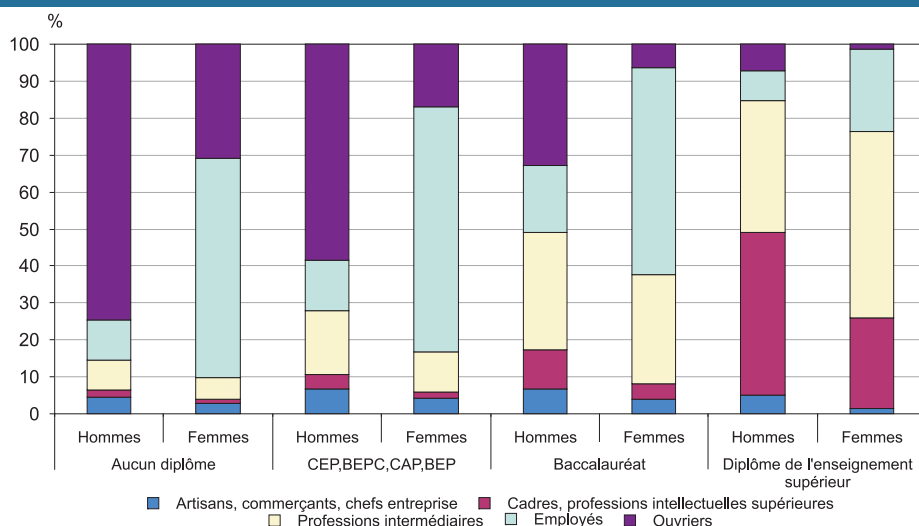
### PLUS D'OUVRIERS ET D'EMPLOYÉS CHEZ LES HAUTS DIPLÔMÉS IMMIGRÉS

Au sein de la population totale régionale, près des trois quarts des hommes sans diplôme sont ouvriers contre un tiers des femmes qui sont majoritairement employées. La part d'ouvriers baisse régulièrement avec le niveau de diplôme, arrivant à 7,2 % pour les hommes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur et 1,4 % pour les femmes (Graphique 9). La part d'employés augmente jusqu'au niveau du bac pour les hommes passant de 11,1 % à 17,9 % puis passe à 8,1 % pour les plus diplômés. Pour les femmes, la proportion reste stable jusqu'au bac (56,1 %) puis diminue en restant élevée à 22,4 % pour les plus diplômées. La part de cadres et professions intermédiaires atteint 79,7 % pour les hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et 74,8 % pour les femmes. La part de cadres atteint 55 % pour les hommes contre seulement 32,8 % pour les femmes.

Les catégories socioprofessionnelles des immigrés européens ressemblent fortement au profil régional (Graphique 10). Les parts d'ouvriers et d'employés ne diffèrent que de quelques points. Les parts de cadres sont légèrement plus importantes et les professions intermédiaires légèrement moins. Les différences entre hommes et femmes sont comparables au reste de la population régionale.

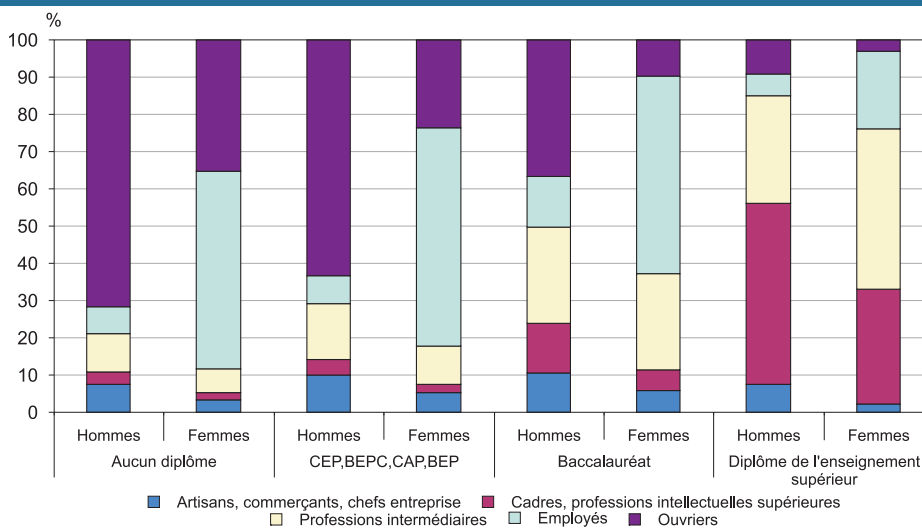
Pour les immigrés de Turquie, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie le profil socioprofessionnel des sans diplômes est comparable au reste de la population régionale (Graphique 11). Les proportions d'ouvriers et d'employés commencent à diminuer parmi les immigrés titulaires du bac. Ainsi

#### Graphique 9 : CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RÉGIONALE SELON LE DIPLÔME



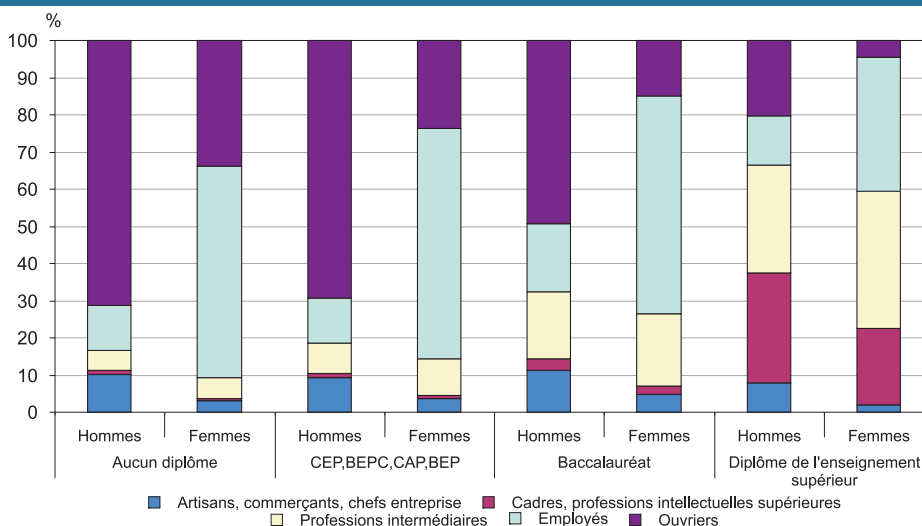
Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

#### Graphique 10 : CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES IMMIGRÉS EUROPÉENS SELON LEUR DIPLÔME



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

#### Graphique 11 : CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES IMMIGRÉS DE TURQUIE, ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE SELON LEUR DIPLÔME



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).



50 % des hommes titulaires du bac sont ouvriers, soit 16 points de plus que la population régionale et 14,8 % pour les femmes, soit 8,4 points de plus. À ce niveau, les parts d'employés sont également plus importantes qu'en moyenne régionale, corollaire d'emplois qualifiés sensiblement plus faibles. Le constat reste le même pour les diplômés de l'enseignement supérieur pour lesquels seuls 58,8 % des hommes (respectivement 52,3 % des

femmes) sont cadres ou exercent une profession intermédiaire, soit 20,9 points de moins (respectivement 22,5 points de moins) que la population régionale. Les différences de niveau de diplômes constatées entre populations immigrées et non immigrées s'accroissent selon le pays d'origine. Ainsi, au regard de l'emploi, une double inégalité caractérise les populations immigrées. Une inégalité géographique se ressent une première fois

dans l'accès à l'emploi : les populations immigrées originaires d'Europe accèdent plus facilement au marché du travail. Une seconde inégalité se mesure au niveau de la catégorie socioprofessionnelle atteinte. En effet, les immigrés de Turquie, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie accèdent moins souvent que les autres à des emplois qualifiés.

### Encadré 1 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA DIVERSITÉ DES POPULATIONS

Selon les premiers résultats de l'enquête Trajectoire et Origines (TeO), réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par l'INED et l'Insee, sur la diversité des populations en France [Pour en savoir plus](#), les écarts selon les origines sont également le reflet de l'hétérogénéité des modes d'admission : les immigrés arrivés en France après 16 ans dans le cadre du regroupement familial, principalement pour rejoindre un conjoint, étaient 40 % à n'avoir aucun diplôme. Ceux entrés avec un statut de réfugié ou de travailleur étaient respectivement 33 % et 31 % dans le même cas. En revanche, les immigrés venus en France pour étudier sont 84 % à être diplômés du supérieur.

Enfin, ces disparités traduisent les progrès de l'éducation formelle dans les pays d'origine, attestés dans les différents rapports mondiaux de suivi sur l'éducation pour tous édités par l'UNESCO. En témoigne également l'importante proportion de diplômés du supérieur. Près d'un tiers des immigrés (29 %) possède un diplôme supérieur au baccalauréat. Ces diplômés de l'enseignement supérieur sont fortement représentés parmi les immigrés qui proviennent des pays européens du nord, du centre ou de l'est (54 %), mais ils sont aussi en grand nombre parmi les immigrés originaires des pays de l'Asie du Sud-est (30 %) ou de l'Afrique guinéenne ou centrale (30 %).

Les disparités entre hommes et femmes varient selon les origines. Les femmes originaires des pays européens (UE27) sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes. Cette inégalité de sexe s'inverse en revanche dans les immigrations en provenance du continent africain et de la Turquie où les femmes sont plus souvent que les hommes non ou peu diplômées : Afrique subsaharienne (Femmes 78 % versus Hommes 46 %), Algérie (F. : 49 % versus H. : 39 %), Maroc ou Tunisie (F. : 52 % versus H. : 38 %), Turquie (F. : 68 % versus H. : 54 %). Malgré des inégalités scolaires persistantes entre hommes et femmes, les écarts de sexe observés chez les immigrés qui vivent en France métropolitaine sont bien moindres que les disparités qui prévalent dans les pays d'origine.

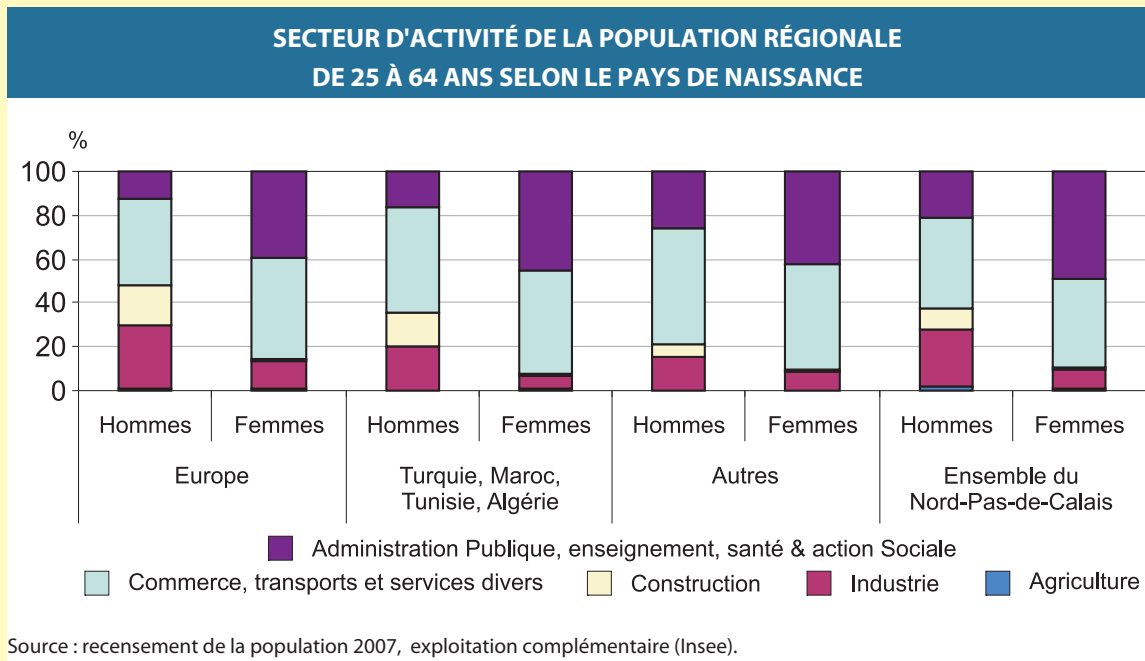
### Encadré 2 : RISQUE RELATIF DE CHÔMAGE SELON L'ORIGINE

Selon les premiers résultats de l'enquête Trajectoire et Origines (TeO), réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par l'INED et l'Insee, sur la diversité des populations en France [Pour en savoir plus](#), les différences de part de chômage selon l'origine proviennent en partie d'effets de composition, notamment des différences de structure par âge entre les groupes, des écarts de diplôme, de situation familiale et des différences de localisation géographique.

Une analyse toutes choses égales par ailleurs montre les risques par rapport à l'ensemble de la population, une fois neutralisés un grand nombre d'effets structurels. Ainsi au sein de la population totale, un homme a 3 fois plus de chance d'être actif qu'une femme, un diplômé de l'enseignement supérieur a 7 fois plus de chance d'être actif qu'un sans diplôme, et un jeune de moins de 35 ans a 11 fois plus de chance d'être actif qu'un plus de 55 ans. En se penchant sur l'emploi réel des actifs, elle montre qu'un actif possédant un diplôme de l'enseignement supérieur a 6 fois plus de chances d'avoir un emploi qu'un actif sans diplôme, les hommes 1,5 fois plus de chances que les femmes et les moins de 35 ans 2,4 fois moins que les plus de 55 ans.

### Encadré 3 : LA FONCTION PUBLIQUE PRÉSENTE DE MOINDRES DIFFÉRENCES SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Pour certains emplois de la fonction publique d'état, la nationalité française est obligatoire, pour d'autres, il faut être ressortissant d'un état membre de l'union européenne. Paradoxalement, la part d'immigrés ayant un emploi au sein de la fonction publique est plus importante pour les immigrés nés dans un des quatre pays de l'ensemble Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie que pour ceux nés en Europe. La fonction publique accueille une population immigrée de toute origine géographique. Les immigrés nés dans un de ces quatre pays, travaillent plus souvent dans le domaine du commerce et des services. Pour les hommes, on note une part plus importante qu'au niveau régional dans la construction et moindre dans l'industrie. Le constat s'inverse pour les immigrés originaires d' Europe.



### DÉFINITIONS

**Immigré** : tout immigré n'est pas un étranger et inversement. La qualité d'immigré est intrinsèque à l'individu tandis que celle d'étranger est susceptible de disparaître (avec la naturalisation française). Les deux populations se recoupent en grande partie sans se confondre. Si la population étrangère se fonde sur le critère unique de nationalité, la population immigrée quant à elle se définit en fonction d'un double critère, apprécié à la naissance de l'individu, celui de la nationalité et celui du lieu de naissance : un immigré est un résident sur le territoire français, né de nationalité étrangère dans un pays étranger. Ainsi, la population immigrée n'inclut-elle pas les étrangers nés en France.

**Acquisition de la nationalité française** : un Français par acquisition est né étranger puis est devenu Français. La législation définit les règles d'acquisition de la nationalité qui ont évolué dans le temps.

**Les chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi). Selon la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international de travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Les données sont issues de l'**exploitation complémentaire du recensement de la population 2007**. L'exploitation statistique du recensement de la population est réalisée en deux temps : l'exploitation « principale » puis l'exploitation « complémentaire ». Une note méthodologique est consultable sur : <http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-exploitation.pdf>.

### **Pour en savoir plus**

- « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière » - Daniel Martinelli, Corinne Prost - *Insee Première* n°1313, octobre 2010.
- Enquête sur la diversité des populations en France - Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon - *Trajectoires et Origines* - Premiers résultats, octobre 2010.
- « Formations et emploi », Insee Références, édition 2009.
- « Femmes et hommes en début de carrière - Les femmes commencent à tirer parti de leur réussite scolaire » - Mainguené A., Martinelli D.- *Insee Première* n° 1284, février 2010.
- « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active » - Julien Calmand et Pierre Hallier - *Céreq Bref* n° 253, juin 2008.
- « Immigrés en Nord-Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique » - *Pages de Profils* N°89, janvier 2011.
- Documents de travail 168 - <http://teo.site.ined.fr/>
- « Atlas des populations immigrées de la région Nord-Pas-de-Calais » - *Dossiers Profils* n°83, décembre 2006 - [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=19&ref\\_id=10988](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=10988)